



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/357

15 juin 2000

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

287ème séance plénière

PC Journal No 287, point 5 de l'ordre du jour

DECISION No 357

PROROGATION DU MANDAT DE LA MISSION DE L'OSCE EN LETTONIE

Le Conseil permanent décide de proroger le mandat de la Mission de l'OSCE en Lettonie jusqu'au 31 décembre 2000.